



PROCESSUS DE LA REFORME FONCIERE

1/CR/CNRF/PARF/CoGe/Septembre/2021

COMPTE-RENDU DE REUNION

- ❖ **TYPE :** 5^{ème} Réunion du Comité de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme Foncière et au Renforcement de Capacité de l'Administration Foncière de la RD Congo (2017-2020) ;
- ❖ **DATE :** Vendredi 24 Septembre 2021 ;
- ❖ **LIEU :** Salle de réunion - Siège de la CONAREF, Immeuble Crown 7^{ème} étage, Local 705, Croisement Boulevard du 30 Juin et Avenue Batetela, Kinshasa/Gombe
- ❖ **HEURE DE DEBUT :** 11h30' ;
- ❖ **HEURE DE LA FIN :** 14h32'.
- ❖ **ORDRE DU JOUR :**
 1. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 16/10/2020 ;
 2. Présentation du Rapport Semestriel du Programme (Juillet 2021) ;
 3. Présentation et adoption du Plan de Travail Budgétisé Annuel réajusté (2021-2022) ;
 4. Examen de la requête d'extension (et la note technique) de la durée du Programme ;
 5. Divers.
- ❖ **PRESENCE :** (Voir la liste de présence en annexe)

1. MOT D'INTRODUCTION

Le Coordonnateur du Secrétariat Permanent de la CONAREF, Me NGWASI AKILIMALI Dieudonné, après avoir constaté que le quorum était atteint et en attendant l'arrivée du Secrétaire Général aux Affaires Foncières président de céans momentanément empêché, a pris l'initiative de conduire la réunion en vue de gagner du temps. Il a souhaité la bienvenue aux participants et fixer l'assemblée sur les objectifs de la réunion, à savoir : l'adoption du PTBA 2021-2022 et l'approbation de la requête de prolongation de la durée du Programme formulée par l'ONU-Habitat, Agence d'Exécution dudit Programme.

En effet, étaient invités à cette réunion les 7 membres du Comité de Gestion du Programme représentant les 6 structures concernées par ledit Programme (FONAREDD, ONU-Habitat/GLTN, Ministère des Affaires Foncières, Secrétariat Général aux Affaires Foncières, CONAREF et GTCRR) et les 2 consultants de l'ONU-Habitat mis à disposition de la CONAREF. Le Coordonnateur National du GTCRR s'est fait représenter ; un des consultants de l'ONU-Habitat en déplacement n'a pas pu se



joindre à distance ; 9 personnes ont participé à la réunion en présentiel et 2 (toutes de l'ONU-Habitat/GLTN) ont participé à distance via Skype. Il faut noter que 3 experts du Ministère, de la CONAREF et de l'ONU-Habitat ont accompagné les représentants respectifs de ces structures à cette réunion sans voix délibérative.

Le Secrétaire Général aux Affaires Foncières a rejoint la réunion juste au début de la présentation du Rapport Semestriel du Programme.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour présenté par le Coordonnateur du Secrétariat Permanent de la CONAREF a été adopté sans amendement. Le représentant du FONAREDD, Monsieur Didier MBOMA a fait inscrire un point à traiter dans les divers et portant sur la participation de la CONAREF aux travaux négociation du Gouvernement, représenté par le Comité de Pilotage du FONAREDD, avec les délégués du CAFI. Cette proposition a été acceptée.

3. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 16/10/2020

La longue lecture du compte-rendu de la 4^{ème} réunion du Comité de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme Foncière et au Renforcement de Capacité de l'Administration Foncière de la RD Congo a été faite par l'Expert Suivi-Evaluation de la CONAREF et attentivement suivi par tous les participants.

Ce compte-rendu a été validé moyennant l'ajout de la précision souhaitée par Monsieur Mohamed COULIBALY, Coordonnateur du Programme pour le compte de l'ONU-Habitat, sur les explications qu'il avait apportées concernant les lignes budgétaires relatives au soutien à l'Administration Foncière et au soutien au bureau du Président du Comité de Pilotage de la CONAREF jamais exécutées.

Le représentant du FONAREDD a fait remarquer que l'intervalle de presque une année entre cette réunion du Comité de Gestion et la précédente était anormale et que cela ne permettait pas une évaluation correcte de la mise en œuvre des recommandations formulées. Il a ajouté que la critique formulée contre le Programme est qu'il donne l'impression de faire du sur place ; il n'y a aucune évolution perceptible depuis plusieurs mois voir années.

Nonobstant cette préoccupation fondée, le compte-rendu de la réunion du Comité de Gestion du 16/10/2020 a été jugé conforme et validé.

1^{er} Groupe de Recommandations

- Le Rapporteur doit ajouter au compte-rendu de la réunion du 16/10/2020 que les lignes budgétaires relatives au soutien à l'Administration Foncière et au soutien au bureau du Président du Comité de Pilotage de la CONAREF feraient

[Signature]
27/10/20



- partie du nouvel Accord de Collaboration à signer entre l'ONU-Habitat et la CONAREF afin d'en faciliter le décaissement ;
- Le Président du Comité de Gestion du Programme devra convoquer les réunions à intervalles réguliers conformément au prescrit des textes instituant cet organe ;
 - L'ONU-Habitat doit accélérer la signature du nouvel Accord de Collaboration avec la CONAREF étant donné que le solde des fonds du Programme sera versé à l'Agence d'Exécution sans tenir compte du rapport de l'évaluation du Programme ;
 - Il y a nécessité, pour le Ministre des Affaires Foncières, d'entendre l'ONU-Habitat/GLTN sur la ventilation des huit cent mille dollars américains versés par le FONAREDD comme acompte sur la dernière tranche du financement du Programme.

4. PRESENTATION DU RAPPORT SEMESTRIEL DU PROGRAMME (Juillet 2021)

Monsieur COULIBALY Mohamed a rapidement fait l'économie et la synthèse du Rapport Semestriel de Juillet 2021 en énumérant les réalisations du Programme autour des 3 jalons qui le constituent. Il a aussi relevé les difficultés qui ont handicapé la bonne marche du Programme en suivant le même cheminement autour des jalons.

Après l'audition de cet exposé, les observations suivantes ont été exprimées sur ce rapport semestriel.

La première est venue du Secrétaire Général parlant au nom du Ministre des Affaires Foncières qui se dit très sceptique vis-à-vis de l'ONU-Habitat dont le Programme mis en œuvre montre des faiblesses criantes et qui requièrent de l'ONU-Habitat un urgent changement de comportement en vue de continuer de bénéficier de l'appui du Ministre des Affaires Foncières.

La seconde observation a été émise par le Coordonnateur du Secrétariat Permanent de la CONAREF qui a constaté que le départ du Programme du Professeur MUGANGU Séverin pour non satisfaction de ses revendications n'a pas été relevé comme difficulté alors que c'en était une majeure.

Là-dessus, Monsieur MBOMA Didier a renchéri en relevant que les difficultés de paiement régulier des consultants sont récurrents seulement dans le Programme que met en œuvre l'ONU-Habitat et que la question du départ du Professeur MUGANGU a laissé le Secrétariat Exécutif du FONAREDD perplexe lorsqu'elle a été abordée au cours des séances de négociation avec les délégués du CAFI. Il est donc impérieux que la réponse soit effectivement apportée à travers ce rapport semestriel.

Signature
2021
07



Le constat général fait est que cette question relative aux revendications du Professeur MUGANGU touchait un peu tous les consultants bien qu'exprimée différemment. Cela, d'après le représentant du GTCRR, Monsieur MUSHIYA Denis, ramenait à la question capitale du système de paiement et de décaissement des fonds de l'Agence d'Exécution ONU-Habitat/GLTN qui, finalement gêne les avancées du Programme et par conséquent tout le travail de la CONAREF. Il a jugé qu'il était nécessaire de changer le fusil d'épaule sinon les mêmes problèmes remonteront à nouveau à la surface.

La dernière observation sur le rapport semestriel a été la revendication exprimée par l'Expert Suivi-Evaluation de la CONAREF du non déploiement sur terrain de la partie gouvernementale (CONAREF, Secrétariat Général aux Affaires Foncières ou Ministère des Affaires Foncières) pour validation sur site des réalisations énumérées dans ledit rapport.

2^{ème} Groupe de Recommandations

- Le Secrétaire Général aux Affaires Foncières initiera, auprès du Ministre des Affaires Foncières, une requête pour une mission officielle à Nairobi de clarification entre le staff de l'ONU-Habitat/GLTN et la partie gouvernementale sur la gestion incohérente du Programme ;
- Le Coordonnateur du Programme de l'ONU-Habitat devra mentionner dans le rapport semestriel de juillet 2021 le départ du Professeur MUGANGU du Programme comme une difficulté rencontrée par le Programme ;
- L'ONU-Habitat devra clairement intégrer dans le nouvel Accord de Collaboration avec la CONAREF la ligne de la rémunération du Professeur MUGANGU en vue de rencontrer ses préoccupations et permettre au Programme d'atterrir en beauté avec tous ses consultants au grand complet ;
- L'ONU-Habitat/GLTN devra accélérer la signature de ce nouvel accord de collaboration avec la CONAREF et en accélérer la mise en œuvre pour rester conforme à l'échéance de la prolongation du Programme ;
- L'ONU-Habitat/GLTN doit garantir le paiement rapide des prestations des consultants à sa charge en évitant les humeurs des personnes ;
- Le FONAREDD devra rassurer les bénéficiaires de ses programmes (comme le Ministère des Affaires Foncières) sur sa capacité à ramener sur le droit chemin de la gestion des programmes ses agences d'exécution dont certaines se comportent sur terrain en maîtres absolus ;
- L'ONU-Habitat/GLTN doit faciliter le déploiement sur terrain de la partie gouvernementale (CONAREF en l'occurrence) pour les besoins de suivi et de conformité des réalisations du Programme avec les objectifs poursuivis par le Gouvernement.



5. PRESENTATION ET ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL BUDGETISE ANNUEL 2021-22 REAJUSTE

Madame MWADJUMA Hélène a commencé la présentation du Plan de Travail Budgétisé Annuel 2021-2022 réajusté et a dû s'arrêter suite aux mauvaises conditions techniques de la communication Skype.

L'Expert Suivi-Evaluation de la CONAREF a pris relève en focalisant essentiellement sur les lignes du budget qui nécessitaient un apport supplémentaire des moyens et les raisons de cette démarche. Il s'agit des lignes suivantes :

- La tenue de l'Atelier National de Validation du Projet de la loi foncière nécessitant deux cent cinquante mille dollars américains (USD 250 000.00) ;
- La diffusion et la mise en œuvre de la politique foncière nécessitant également le même montant (USD 250 000.00) ;
- Le développement d'infrastructures et leur équipement dans les provinces pilotes du Kasai Oriental et du Kwilu nécessitant un montant de cent cinquante mille dollars américains (USD 150 000.00).

Ce point a suscité un fort débat à la suite de la question du Coordonnateur de la CONAREF qui voulait savoir pourquoi il fallait sacrifier la validation nationale du Projet de loi foncière alors que c'était l'une des raisons essentielles pour lesquelles le Programme était financé par le FONAREDD.

L'équipe technique ayant travaillé sur le projet de budget a expliqué que du fait de la prolongation du Programme de neuf mois, alors que son échéance était fixée à décembre 2021, les moyens financiers disponibles se sont avérés insuffisants. Il a donc fallu faire le choix entre la réduction de la prolongation du Programme à six mois ou la mobilisation des fonds supplémentaires (USD 650 000.00) pour les lignes ciblées et ci-haut citées.

Le Secrétaire Général aux Affaires Foncières a suggéré, pour ne pas tirer les choses en longueur, que le budget proposé soit adopté moyennant un aménagement interne qui permettra de dégager les moyens nécessaires pour la tenue de l'Atelier National de Validation du Projet de loi foncière. Ce qui a été approuvé par l'assemblée et le plan de travail Budgétaire Annuel a été ainsi validé pour sa mise en œuvre immédiate.

3^{ème} Groupe de Recommandations

- L'équipe technique doit rapidement réaménager le budget de manière à dégager les moyens nécessaires pour la tenue de l'Atelier National de Validation du Projet de loi foncière ;
- Ce budget ainsi que le compte-rendu de cette réunion doivent être disponibles le lundi 27/09/2021 à la première heure pour être introduits au Secrétariat

[Signature]
24/09/21



Exécutif du FONAREDD en vue de la réunion du Comité de Pilotage du 29/09/2021 qui décidera de l'octroi du solde du financement du Programme.

6. EXAMEN DE LA REQUETE D'EXTENSION DE LA DUREE DU PROGERAMME + NOTE TECHNIQUE

La requête de l'extension du Programme ainsi que la note technique l'accompagnant ont été brièvement expliquées par Monsieur Mohamed COULIBALY pour une bonne compréhension de tous.

Le Président de céans, après avoir fait adopter le PTBA, a conclu que l'extension du Programme était de fait acceptée par l'assemblée. Ce que tous les participants ont approuvé. L'extension sans coût du Programme d'Appui à la Réforme Foncière et au Renforcement de Capacité de l'Administration Foncière de la RD Congo (2017-2020) est approuvée par le Comité de Gestion du Programme pour une durée de neuf mois allant de janvier à septembre 2022.

Conformément aux accords, l'ONU-Habitat/GLTN adressera une correspondance à ce sujet au FONAREDD avec soubassement le présent compte-rendu de la réunion du Comité de Gestion ayant accepté la prolongation.

4^{ème} Groupe de Recommandations

- L'envoi en mode d'urgence, par l'ONU-Habitat/GLTN au Secrétariat Exécutif du FONAREDD, de la correspondance demandant l'extension de la durée du Programme approuvée par le Comité de Gestion ;
- L'ONU-Habitat/GLTN, ayant bénéficié du transfert sans condition de la dernière tranche des fonds par le FONAREDD, devra faciliter le virement des frais du nouvel accord de collaboration avec la CONAREF en 3 tranches coïncidant avec les 3 trimestres de l'extension du Programme.

7. DIVERS ET CLOTURE

Le délégué du FONAREDD a saisi l'opportunité de cette réunion pour expliquer les actuelles négociations entre le CAFI et le Gouvernement de la République pour la signature d'une nouvelle lettre d'intention en vue du financement de la Stratégie Nationale REDD pour une deuxième phase. Le souhait des deux parties est que cette signature de la lettre d'intention ait lieu avant les assises de la COP 26 en novembre 2021.

Il a fustigé l'absence de la CONAREF à ces assises de négociation. Le Coordonnateur de la CONAREF a apporté un rectificatif en faisant savoir que le Ministre des Affaires Foncières y avaient délégué un membre de son cabinet, Mme TUSEKU Bernisse qu'accompagnait Me MPOYI Augustin comme expert mandaté par la CONAREF.

[Signature]
25/09/21



Il est à noter que les personnes ayant participé à la dernière réunion susmentionnée étaient mandatées par leurs Ministres de tutelle.

C'est sur ce sujet que la séance a pris fin avec les remerciements du Secrétaire Général aux Affaires Foncières pour l'active participation et l'intérêt de tous.

La prochaine réunion est fixée à la première quinzaine du mois de février 2022.

Rapporteur

Simplex MUTOMBO T A RUBUZ

Expert Suivi-Evaluation de la CONAREF



Annexe 1

Recommandations de la Réunion du Comité de Gestion du PARF du 24/09/2021

1^{er} Groupe de Recommandations

- Le Rapporteur doit ajouter au compte-rendu de la réunion du 16/10/2020 que les lignes budgétaires relatives au soutien à l'Administration Foncière et au soutien au bureau du Président du Comité de Pilotage de la CONAREF feraient partie du nouvel Accord de Collaboration à signer entre l'ONU-Habitat et la CONAREF afin d'en faciliter le décaissement ;
- Le Président du Comité de Gestion du Programme devra convoquer les réunions à intervalles réguliers conformément au prescrit des textes instituant cet organe ;
- L'ONU-Habitat doit accélérer la signature du nouvel Accord de Collaboration avec la CONAREF étant donné que le solde des fonds du Programme sera versé à l'Agence d'Exécution sans tenir compte du rapport de l'évaluation du Programme ;
- Il y a nécessité, pour le Ministre des Affaires Foncières, d'entendre l'ONU-Habitat/GLTN sur la ventilation des huit cent mille dollars américains versés par le FONAREDD comme acompte sur la dernière tranche du financement du Programme.

2^{ème} Groupe de Recommandations

- Le Secrétaire Général aux Affaires Foncières initiera, auprès du Ministre des Affaires Foncières, une requête pour une mission officielle à Nairobi de clarification entre le staff de l'ONU-Habitat/GLTN et la partie gouvernementale sur la gestion incohérente du Programme ;
- Le Coordonnateur du Programme de l'ONU-Habitat devra mentionner dans le rapport semestriel de juillet 2021 le départ du Professeur MUGANGU du Programme comme une difficulté rencontrée par le Programme ;
- L'ONU-Habitat devra clairement intégrer dans le nouvel Accord de Collaboration avec la CONAREF la ligne de la rémunération du Professeur MUGANGU en vue de rencontrer ses préoccupations et permettre au Programme d'atterrir en beauté avec tous ses consultants au grand complet ;
- L'ONU-Habitat/GLTN devra accélérer la signature de ce nouvel accord de collaboration avec la CONAREF et en accélérer la mise en œuvre pour rester conforme à l'échéance de la prolongation du Programme ;
- L'ONU-Habitat/GLTN doit garantir le paiement rapide ses prestations des consultants à sa charge en évitant les humeurs des personnes ;

*Jean
24/09/21
29*



- Le FONAREDD devra rassurer les bénéficiaires de ses programmes (comme le Ministère des Affaires Foncières) sur sa capacité à ramener sur le droit chemin de la gestion des programmes ses agences d'exécution dont certaines se comportent sur terrain en maîtres absolus ;
- L'ONU-Habitat/GLTN doit faciliter le déploiement sur terrain de la partie gouvernementale (CONAREF en l'occurrence) pour les besoins de suivi et de conformité des réalisations du Programme avec les objectifs poursuivis par le Gouvernement.

3^{ème} Groupe de Recommandations

- L'équipe technique doit rapidement réaménager le budget de manière à dégager les moyens nécessaires pour la tenue de l'Atelier National de Validation du Projet de loi foncière ;
- Ce budget ainsi que le compte-rendu de cette réunion doivent être disponibles le lundi 27/09/2021 à la première heure pour être introduits au Secrétariat Exécutif du FONAREDD en vue de la réunion du Comité de Pilotage du 29/09/2021 qui décidera de l'octroi du solde du financement du Programme.

4^{ème} Groupe de Recommandations

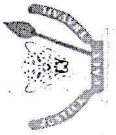
- L'envoi en mode d'urgence, par l'ONU-Habitat/GLTN au Secrétariat Exécutif du FONAREDD, de la correspondance demandant l'extension de la durée du Programme approuvée par le Comité de Gestion ;
- L'ONU-Habitat/GLTN, ayant bénéficié du transfert sans condition de la dernière tranche des fonds par le FONAREDD, devra faciliter le virement des frais du nouvel accord de collaboration avec la CONAREF en 3 tranches coïncidant avec les 3 trimestres de l'extension du Programme.

[Signature]
27/09/21
09



Annexe 2

Liste de Présence à la Réunion du Comité de Gestion du PARF du 24/09/2021

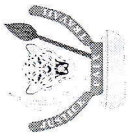


Ministère des Affaires Foncières

Liste de Présence de la réunion du Comité de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme Foncière

Vendredi 24 Septembre 2021

N°	Noms	Institution	Email	Téléphone	Signature
1.	NDI NUGANGU KULIMUSHI	SG Affairs Tracé.	genhondokille@ yahoo.fr	0993433700	
2.	NEWASI AKILINALI	CONARE Coords.	ngwanzi@ gmail.com	0998850000	
3.	Bebetq - Berruise TUSEKU WUTSIHPYI	MAF	bernicatuseku@ gmail.com	0816053242	
4.	BOMBUSA Bwau Bienveny	MAF	irfombusa@gmail. com	0818380815	
5.	DENIS MUSHIYA	CN-GTERR	denism@ gterr-rdc.org	0818009395	



Ministère des Affaires Foncières

Liste de Présence de la réunion du Comité de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme Foncière

Vendredi 24 Septembre 2021

N°	Noms	Institution	Email	Téléphone	Signature
6	Didier Mboma	FONAREDD	didier.mboma@fonaredd-rc.org	0871785245 0572001183	
7	Patrik Basingize	ONU HABITAT	patrik.basingize@gmail.com	0993426877 0853140638	
8	Augustin MPOYI	CONAREF/ UNHABITAT	amposyf@ghoo.fr	0825461166	
9.	Simphie MUMBOMBO S. & A. RUBUZ	CONAREF	simphie.mumbombo@conaref-rc.org	+243 998213333	
10.	Christian BITJULA	CONAREF	christianbitjula@gmail.com christian.bitjula@conaref-rc.org	+243 811505065	

